



AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°01-2022-147

PUBLIÉ LE 4 NOVEMBRE 2022

Sommaire

01_Pref_Préfecture de l Ain /

01-2022-11-04-00001 - Décision de désaffectation puis de déclassement du site « MCO » N°22-17 (1 page)

Page 3

01-2022-11-04-00002 - DECISION N°22-16 (1 page)

Page 5

01_Pref_Préfecture de l Ain

01-2022-11-04-00001

Décision de désaffectation puis de déclassement
du site « MCO » N°22-17

CENTRE HOSPITALIER BUGHEY SUD
BELLEY (AIN)

**Décision de désaffectation puis de déclassement du site « MCO »
N°22-17**

Le Directeur du Centre Hospitalier Bugey Sud,

- Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.2141-1 et suivants, L.3112-1 et suivants, L.3211-1 et suivants ;
- Vu le Code de la santé publique et notamment son article L.6143-1,
- Vu l'offre d'acquisition de la société JFP PARTICIPATIONS en date du 30 juin 2022,
- Vu l'avis favorable du Conseil de Surveillance du 26 septembre 2022,
- Après concertation avec le Directoire le 26 septembre 2022 et approbation de ce dernier,

Considérant la reconstruction à neuf du centre hospitalier de Belley qui est en fonctionnement depuis le 1^{er} octobre 2020.

Considérant que depuis janvier 2021 le site du centre hospitalier « MCO », située avenue de Château Larron à Belley, a été totalement désaffecté;

Considérant l'intérêt pour le centre hospitalier de céder ce site ;

DECIDE

Article 1

D'approuver la désaffectation et le déclassement de l'emprise « MCO » située avenue de Château Larron à Belley et constituée des parcelles AL 169, AL170, AL511.

Article 2

De l'affichage de la présente décision sur les panneaux spécialement aménagés à cet effet et aisément consultables par les personnels et les usagers.

Article 3

Cette décision est susceptible de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bourg en Bresse dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait à Belley, le 21 octobre 2022

Le Directeur

F. CHAMBAZ

01_Pref_Préfecture de l Ain

01-2022-11-04-00002

DECISION N°22-16

CENTRE HOSPITALIER BUGHEY SUD
BELLEY (AIN)

DECISION N°22-16

Le Directeur,

- Vu les résultats de l'appel d'offre « Cession du site libéré par le Centre Hospitalier de Belley »
- Vu l'appel d'offre sur les lots B et C déclaré infructueux,
- Vu l'offre d'acquisition de la société JFP PARTICIPATIONS en date du 30 juin 2022,
- Vu l'avis du Conseil de Surveillance du 26 septembre 2022,
- Vu la concertation avec le Directoire le 26 septembre 2022.

DECIDE

La cession à la société JFP PARTICIPATIONS, d'une surface foncière, désignée « Maternité » et « MCO » d'une surface foncière de 9688 m² environ, située rue de la Louvatière à Belley (sections cadastrales AL 169, AL170, AL511) pour un montant de 135000€.

Fait à Belley, le 26 Septembre 2022

Le Directeur

F. CHAMBAZ